

GUIDE POUR REMPLIR UN FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Le présent document (le « **guide** ») vous est offert à titre informatif seulement. Il pourrait ne pas s'appliquer entièrement à votre situation et ne doit pas être utilisé comme un avis juridique. Si vous jugez que votre situation est particulière, prière d'écrire à Miller Thomson (les « **avocats des utilisateurs touchés** ») à l'adresse quadrigacx@millerthomson.com. Le guide ne s'applique qu'aux réclamations contre 0984750 B.C. Ltd., faisant affaire sous le nom de Quadriga CX et Quadriga Coin Exchange. Si vous estimez pouvoir présenter une réclamation distincte auprès de Quadriga Fintech Solutions Corp. ou Whiteside Capital Corporation, prière de communiquer avec les avocats des utilisateurs touchés à l'adresse susmentionnée.

Étape 1 : Consultez votre réclamation sur le site Web du fiduciaire

Ernst & Young (le « **fiduciaire** ») a créé un site Web sur lequel les utilisateurs touchés peuvent vérifier le montant de leur réclamation, établi selon les livres comptables de Quadriga. Vous le trouverez à cette adresse : <https://userbalance.quadrigacxtrustee.com/>.

Pour accéder à votre réclamation, vous devrez saisir votre prénom et votre numéro de compte Quadriga (identifiant client). **Ce numéro est nécessaire. Par souci de confidentialité, les avocats ne peuvent vous fournir les renseignements requis pour accéder à votre réclamation sur le site Web. Si vous avez besoin de votre numéro de compte Quadriga, veuillez écrire au fiduciaire à l'adresse courriel ci-dessous.**

Si vous avez du mal à accéder à votre réclamation sur le [site Web du fiduciaire](#), écrivez-lui à quadriga.trustee@ca.ey.com.

Étape 2 : Êtes-vous d'accord avec le montant de la réclamation figurant sur le site Web du fiduciaire?

Si vous êtes **D'ACCORD** : Remplissez le formulaire de preuve de réclamation (voir étape 3), en copiant-collant ou en transcrivant dans la bonne catégorie – cryptomonnaie ou argent –, à la section 1(c), les montants indiqués sur le [site Web du fiduciaire](#).

Si vous n'êtes **PAS D'ACCORD** : Reportez-vous au [guide pour justifier une réclamation](#).

Étape 3 : Remplissez le formulaire de preuve de réclamation

Renseignements de l'utilisateur touché

Remplissez tous les champs requis. **Assurez-vous** de fournir votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre numéro de compte Quadriga; **l'information doit concorder**

avec celle de votre compte Quadriga. Voici un résumé des renseignements à inclure dans chaque section du formulaire.

Section A : Preuve de réclamation

Vous ou votre représentant devez inscrire votre nom et votre ville et province de résidence. Si vous demeurez à l'extérieur du Canada, précisez également le pays.

À la section A(a), si vous remplissez le formulaire en votre nom, veuillez cocher la case près de l'énoncé « Je suis un utilisateur touché de Quadriga ». Si vous agissez comme représentant, cochez plutôt la deuxième case de la section A(a), puis précisez le nom de l'utilisateur touché et la nature de votre relation avec ce dernier.

À la section A(c), inscrivez dans l'une des cases du tableau, selon la devise, ce que vous estimez être le montant exact de votre réclamation. Si vous n'êtes PAS D'ACCORD avec le montant (par exemple, si le montant figurant sur le [site Web du fiduciaire](#) ne tient pas compte d'une réclamation portant sur des retraits effectués), consultez notre [guide pour justifier une réclamation](#).

Répétez cette étape pour chaque devise liée à votre réclamation; quand vous êtes d'accord avec le montant figurant sur le [site Web du fiduciaire](#), reportez-le dans la rangée pertinente.

Priorité. Cochez la case appropriée afin de confirmer si vous revendiquez ou non une priorité de rang. La [lettre d'instruction](#) expose les types de réclamations pouvant avoir priorité en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (p. ex. créance garantie, réclamation privilégiée). Bien qu'il puisse y avoir des exceptions, les avocats des utilisateurs touchés sont d'avis que dans l'ensemble, nous n'avons pas affaire ici à des créances garanties ou à des réclamations privilégiées en vertu de la *Loi*; au contraire, il s'agit généralement de réclamations non garanties, ce qui signifie que toute distribution sera faite au prorata. Répétons toutefois que des exceptions existent. Si vous croyez que votre réclamation devrait être prioritaire, communiquez par courriel avec les avocats des utilisateurs touchés.

Partie C : Dépôt du formulaire de preuve de réclamation

Comme il est indiqué sur le document, le formulaire de preuve de réclamation doit être remis au fiduciaire en mains propres, par service de messagerie, par télécopieur, par la poste ou par courriel au plus tard le 31 août 2019. Seuls les utilisateurs touchés dont les réclamations sont jugées valides seront admissibles à une éventuelle distribution annoncée aux créanciers.

L'utilisateur touché doit ajouter son nom dans la déclaration par laquelle il reconnaît que le dépôt d'une fausse réclamation peut représenter une infraction en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

L'utilisateur touché ou son représentant doivent remplir le formulaire devant témoin. Ce dernier ne doit pas forcément être avocat, notaire ou commissaire aux serments, mais il est tenu de fournir son nom et son adresse dans la section prévue à cette fin, et d'apposer sa signature sous « Signature du témoin ». L'utilisateur doit lui aussi inscrire son nom là où il est mentionné « Nom de l'utilisateur touché », et apposer sa signature juste en dessous.

Pour envoyer votre formulaire par courriel, écrivez à quadriga.trustee@ca.ey.com. Vous trouverez ci-dessous un modèle de courriel. Le fiduciaire a indiqué que les utilisateurs touchés recevront un courriel de confirmation lorsqu'un numéro de réclamation leur aura été assigné. Cette confirmation ne sera pas forcément envoyée sur-le-champ.

Pour consulter notre FAQ sur le processus de réclamation, [cliquez ici](#).

MODÈLE DE COURRIEL POUR L'ENVOI D'UN FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

Objet : Preuve de réclamation d'un utilisateur touché – (nom)

Au fiduciaire de Quadriga,

Conformément à l'article 124 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, je sou mets par la présente le formulaire de preuve de réclamation, et toutes les pièces justificatives requises, pour l'utilisateur suivant :

- Nom complet :
- Numéro de compte Quadriga :
- Adresse :
- Numéro de téléphone :
- Personne-ressource :

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin d'autres précisions. Merci.